

Raymond TRIBY
Directeur Honoraire de la
Caisse Régionale d'Assurance Maladie Alsace-Moselle

**LES
ASSURANCES SOCIALES
DANS LES DEPARTEMENTS DU
HAUT-RHIN, DU BAS-RHIN
ET DE LA MOSELLE**

**NAISSANCE ET EVOLUTION
1883 - 1984**

Deuxième édition
réalisée par la C.R.A.M.A.M.
avec le concours du
Comité Régional d'Histoire de la Sécurité Sociale d'Alsace-Moselle.

Cette deuxième édition comporte in fine une mise à jour de l'ouvrage
au 1er décembre 1998.

Introduction
de
Monsieur Pierre LAROQUE
Directeur Général Honoraire de la Sécurité Sociale
Président du Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale

SOMMAIRE

Introduction de M. Pierre Laroque

Préface

	Pages
1. LA PROTECTION SOCIALE AU 19^{ème} SIECLE AVANT LA CREATION DU SYSTEME ALLEMAND DES ASSURANCES SOCIALES (1883)	
11. LA SITUATION EN FRANCE	1
111. Les sociétés de secours mutuels	2
112. Les institutions patronales de secours et de prévoyance	2
12. LA SITUATION DANS LES TROIS DEPARTEMENTS	3
13. LA SITUATION EN ALLEMAGNE	5
	13
2. DE 1883 A 1918 - NAISSANCE ET EVOLUTION DES ASSURANCES SOCIALES EN ALLEMAGNE	
21. LES CIRCONSTANCES	17
22. CONTENU ET EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION DE 1883 A 1918	18
221. L'ASSURANCE MALADIE selon la loi de 1883	24
2211. Les personnes assurées	24
22111. Les assurés obligatoires	24
22112. Les assurés volontaires	24
22113. Les membres de la famille de l'assuré	25
2212. Les Caisses	25
22121. Les Caisses d'entreprises	25
22122. Les Caisses locales	26
22123. Les Caisses de maladies pour travaux de construction	26
22124. L'assurance communale	26
22125. Cas particuliers des mineurs	26
2213. La gestion des Caisses	27
2214. Les prestations	27
2215. Le financement	27
2216. Les Unions de Caisses	28
2217. Les autorités de surveillance	29
2218. Le Contentieux	30
2219. Les instructions pour l'exécution de la loi en Alsace-Lorraine	30
222. Evolution de l'assurance maladie jusqu'à la publication du Code impérial des assurances sociales	31
2221. Les modifications apportées à la législation	31
2222. Les relations avec le corps médical	31
223. L'assurance maladie selon le Code impérial des assurances sociales	32
2231. Les personnes assurées	33
22311. Les assurés obligatoires	33
22312. Les membres de la famille	33
22313. les assurés volontaires	33
2232. Les Caisses	33
22321. Les Caisses de maladie générales	33
22322. Les Caisses de maladie d'entreprises	34
22323. Les Caisses de Corporations d'artisans	34
22324. Les Caisses libres agréées	34
	34

2233. La gestion des Caisses	35
22331. Les Caisses de maladie générales	35
22332. Les Caisses de maladie d'entreprises et les Caisses de maladie de Corporations	36
2234. Les prestations	36
22341. Les secours de maladie	37
22342. Les secours d'accouchement	37
22343. L'indemnité funéraire	37
22344. Les secours aux membres de la famille	38
22345. Les conditions d'attribution des prestations	38
22346. Les rapports des Caisses avec les médecins, les chirurgiens-dentistes, les établissements hospitaliers et les pharmaciens	39
2235. Le financement	41
2236. Les Unions de Caisses - les sections	41
2237. Les dispositions légales prises pendant la guerre de 1914-1918	42
224. L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL	42
2241. La loi du 6 juillet 1884 sur l'assurance contre les accidents (Unfallversicherungsgesetz)	42
22411. Etendue de l'assurance	43
22412. Objet de l'assurance	43
22413. Gestion de l'assurance	43
22414. La procédure	44
22415. Le financement	44
22416. Les tribunaux arbitraux	45
22417. La prévention des accidents du travail	45
22418. L'Office des assurances de L'Empire (Das Reichs-Versicherungsamt)	46
22419. Les contrats d'assurance conclus antérieurement par les entreprises	46
22420. Ordonnance du 5 août 1884 du Statthalter Impérial d'Alsace-Lorraine	47
2242. Les développements de l'assurance accidents jusqu'à la parution du Code impérial	47
2243. L'assurance accidents dans le Code des assurances sociales de 1911	48
22431. Les personnes protégées	48
22432. Objet de l'assurance	48
22433. La procédure	49
22434. Gestion de l'assurance	49
22435. Le financement	50
22436. La prévention	50
22437. Les tribunaux arbitraux	50
2244. L'assurance accidents des exploitations agricoles	50
225. L'ASSURANCE DES OUVRIERS CONTRE L'INVALIDITE ET LA VIEILLESSE	53
2251. Les lois de 1889 et de 1899	53
2252. L'assurance invalidité-vieillesse dans le Code des Assurances Sociales de 1911	59
2253. Dispositions légales relatives à l'assurance invalidité-vieillesse prises pendant la guerre de 1914-18	61
226. L'ASSURANCE DES EMPLOYES contre l'invalidité et la vieillesse	62
227. Les services administratifs et du contentieux des assurances sociales	64
3. LES ASSURANCES SOCIALES EN ALSACE-LORRAINE JUSQU'EN 1918	65
31. L'ASSURANCE MALADIE	66
311. Les Caisses locales générales	66
3111. L'Union des Caisses locales	66
3112. La Caisse locale générale de Strasbourg-Ville	67
312. Les Caisses de maladie d'entreprises et de Corporations de métiers	69
313. Renseignements statistiques	70
32. L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL	72
321. Les entreprises industrielles	72
322. Les exploitations agricoles	76
323. Statistique générale sur l'assurance-accident de 1908 à 1918	78
324. La clinique des assurances sociales (Das Unfallkrankenhaus) de Strasbourg	78
33. L'ASSURANCE INVALIDITE-VIEILLESSE	81
34. L'ASSURANCE DES EMPLOYES	86
35. LES CAISSES MINIERES	87
351. Législation et statuts	87
352. Administration des Caisses	87
353. Organisation et fonctionnement des Caisses	88

354. Organisation financière	89
355. Contrats de réciprocité	89
356. Comparaison du système local et du système français d'assurance pour l'ouvrier mineur	89
36. LES ASSURANCES SOCIALES DANS LES TERRITOIRES ALSACIENS RECONQUIS PAR L'ARMÉE FRANÇAISE DES AOUT 1914	
361. Les dispositions arrêtées par le Commandement	90
3611. Tutelle et contentieux	92
3612. L'assurance maladie	92
3613. L'assurance contre les accidents du travail	92
3614. L'assurance invalidité-vieillesse	94
3615. L'assurance des employés	95
362. Les dispositions de régularisation prises en 1919	96
4. LA REINTEGRATION DANS LA COMMUNAUTE FRANÇAISE - L'ADAPTATION A LA SITUATION NOUVELLE - 1918-1922	99
41. MAINTIEN EN VIGUEUR DE LA LOI DU 19 JUILLET 1911 (Code des Assurances Sociales)	100
42. LES AUTORITES PUBLIQUES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION, DU CONTRÔLE ET DU CONTENTIEUX DES ASSURANCES SOCIALES	102
421. Les Offices d'assurance	104
422. Les Offices supérieurs d'assurances sociales	107
423. L'Office général des assurances sociales d'Alsace et de Lorraine	109
424. Statut des fonctionnaires de l'Office général, des Offices supérieurs et du Comité-directeur de l'Institut d'assurances sociales invalidité-vieillesse	116
425. Le caractère juridique des institutions d'assurances sociales locales - La nature juridique des recours contentieux administratif et judiciaire organisés par la législation des assurances sociales locales)	117
4251. Le caractère juridique des institutions	117
4252. La nature juridique des recours contentieux administratif et judiciaire (Beschluss- und Spruchverfahren) organisés par la législation des assurances sociales locales	118
426. La mise en place de l'Office général	122
4261. Le personnel	122
4262. La première assemblée plénière de l'Office général	123
4263. L'assemblée générale plénière de l'Office général du 13 décembre 1919	125
4264. L'assemblée plénière de l'Office général du 11 juin 1921	126
4265. L'avis du Comité technique de l'Office général sur le projet de loi d'assurances sociales obligatoires déposé à la Chambre des Députés	127
4266. Décès de M. Louis Guyot, directeur de l'Office général - Nomination de M. d'Estournelles de Constant	131
43. L'ASSURANCE MALADIE	132
431. La situation en 1918	132
432. Les premières mesures	134
4321. Abrogation des dispositions de guerre. Séquestre	134
4322. Relèvement du plafond de rémunération annuelle pour l'affiliation des employés	134
4323. Relèvement des salaires de base	135
4324. Assurance-maternité. Intégration dans le Code des mesures prises pendant la guerre	136
4325. Déclarations d'entrée et de sortie - Délai de quinze jours	137
4326. Assurance des travailleurs à domicile	137
4327. Election des représentants des employeurs et des assurés	137
4328. Les Caisses libres agréées	137
4329. Participation des Caisses de malades à l'application de l'art. 64 de la loi du 31 mars 1919	138
433. Les Unions de Caisses	139
4331. L'Union des Caisses locales de malades	139
4332. Le Syndicat des Caisses maladie d'Entreprises et de Corporations du Bas et du Haut-Rhin et des régions limitrophes	139
4333. L'Association Lorraine des Caisses de maladie des entreprises Minières et Industrielles	141
434. Les relations avec les médecins	141
435. Les relations avec les pharmaciens	143
436. Création de maisons de convalescence par la Caisse locale générale de malades de Strasbourg-Ville	143
437. L'assurance maladie en 1923	144
4371. L'organisation	144
43711. Catégories d'assurés	144

43712. Les ressources	145
43713. Les prestations	145
43714. Institutions chargées du fonctionnement de l'assurance	146
438. Eléments statistiques	152
44. L'ASSURANCE ACCIDENTS	155
441. Les premières mesures	155
4411. Attribution d'allocations supplémentaires aux titulaires de rentes	155
4412. Rétablissement des rentes suspendues pendant la guerre	157
4413. Nomination d'administrateurs-séquestres	158
442. Création de cinq Corporations industrielles	158
4421. Installation des nouvelles Corporations	161
4422. Compétence des nouvelles Corporations	163
4423. La prévention des accidents du travail	165
443. L'assurance-accidents en 1923	166
4431. L'organisation	166
44311. Catégories d'assurés	166
44312. Les prestations	167
44313. Institutions chargées de la gestion de l'assurance	168
44314. Les ressources	168
4432. Données statistiques	172
45. L'ASSURANCE INVALIDITE-VIEILLESSE	176
451. Dispositions prises en 1919	177
452. Dispositions prises de 1920 à 1923	178
4521. Modifications du calcul des rentes et des cotisations	178
4522. Les allocations supplémentaires	179
4523. La valeur moyenne des rentes accordées par l'Institut d'assurances sociales	180
4524. Rétablissement de rentes suspendues durant la guerre	181
4525. Coordination avec le régime des retraites ouvrières et paysannes	181
4526. Personnel des chemins de fer	182
4527. Les traitements curatifs	182
453. L'assurance invalidité-vieillesse en 1923	185
4531. L'organisation	185
45311. Catégories d'assurés	185
45312. Le financement	186
45313. Les prestations	186
45314. Institutions gestionnaires	188
4532. Données statistiques	188
46. L'ASSURANCE DES EMPLOYES	192
461. Les premières mesures	192
462. Création de la Caisse d'Assurance des Employés (C.A.E.)	195
463. Les adaptations portées à la législation	196
4631. Adaptation à la situation économique	196
4632. Sauvegarde des droits de certaines catégories d'assurés	197
4633. Amélioration du fonctionnement de la « double assurance »	198
464. Création d'établissements hospitaliers - Traitements curatifs	199
465. L'assurance des employés en 1923	201
4651. Organisation de l'assurance des employés	201
46511. Etendue de l'assurance	201
46512. Exemption de l'assurance	201
46513. Assurance continuée	201
46514. Carte d'admission et carte-quittance	202
46515. Classes de traitements et cotisations	202
46516. Objet de l'assurance et conditions pour l'obtention des prestations	202
46517. Retraites et rentes	203
46518. Traitement curatif	204
4652. Les organes de l'assurance des employés et la procédure	204
4653. Données statistiques	205
47. TRAITE DE VERSAILLES - Règlement entre la France et l'Allemagne des comptes relatifs aux assurances sociales en Alsace et Lorraine	210
48. PARTICIPATION DES CAISSES A LA PREVENTION ET A LA PROPHYLAXIE	223
5. L'EVOLUTION DE 1923 A 1939	225
51. LE REGLEMENT DES COMPTES AVEC L'ALLEMAGNE	227

511. L'accord du 11 janvier 1929	227
512. Mesures prises pour l'exécution de la Décision de la Société des Nations du 21 juin 1921 dans les différentes branches d'assurance	228
5121. Assurance invalidité-vieillesse	228
5122. Assurance-accidents	228
5123. Assurance des employés	231
5124. Assurance maladie	232
513. Assurance minière	232
514. Exécution des clauses financières de la Décision du Conseil de la Société des Nations	233
52. L'ADAPTATION AUX REALITES DE L'ENTRE DEUX GUERRES	237
521. Le régime général des assurances sociales	238
522. L'évolution de l'assurance maladie	246
5221. Modification des plafonds d'assujettissement et des salaires de base	246
5222. Modifications des prestations en cas de maternité	248
5223. Autres dispositions	248
5224. Les relations avec le corps médical	252
5225. L'action sanitaire et sociale	259
5226. La situation financière	260
5227 . des Caisses d'assurance maladie fin avril 1937	272
523. Evolution de l'assurance contre les accidents du travail	281
5231. Etude comparative des législations locale et nationale sur les accidents du travail en 1930	281
5232. Coordination avec le régime général	288
5233. L'adaptation de la réglementation à l'évolution du coût de la vie	289
5234. Autres modifications et innovations	302
52341. Extension de l'assurance aux maladies professionnelles	302
52342. La prise en charge de la rééducation professionnelle	303
52343. Assujettissement à l'assurance obligatoire de diverses catégories de salariés	305
52344. Création de Caisses d'assurance contre la responsabilité civile	305
52345. Attribution par les Corporations de prêts à la construction d'habitations ouvrières	306
5235. Les décrets-lois de 1938	307
52351. Etendue de l'assurance	308
52352. Indemnités	310
52353. La prise en charge des treize premières semaines par les Corporations	312
5236. Divers	315
52361. Statut du personnel des Corporations	315
52362. Prévention	316
52363. Le financement	318
52364. Statistiques	323
524. Evolution de l'assurance invalidité-vieillesse	334
5241. Les allocations supplémentaires et autres mesures	334
5242. La loi du 30 décembre 1930	337
5243. Les décrets-lois des 5 mai et 30 juin 1934	341
5244. Les lois de finances des 31 décembre 1936 et 1937	345
5245. Les traitements curatifs	346
52451. Les établissements gérés par l'I.A.S.	348
5246. Statistiques	352
52461. Organisation de l'I.A.S.	352
525. L'évolution de l'assurance des employés	361
5251. De 1924 à 1930	361
5252. La loi du 30 décembre 1930	362
5253. La loi du 13 août 1936	364
5254. Le décret du 17 juin 1938	365
5255. Les traitements curatifs	366
52551. Les établissements gérés par la C.A.E.	367
5256. Eléments statistiques relatifs à la gestion de la C.A.E.	372
526. Les traités internationaux	380
527. Coordination avec le régime général	381
528. La question de l'extension du régime général aux trois départements	385
6. LA GUERRE DE 1939-1945	391
61. L'EVACUATION	392

62. LA SITUATION DANS LES TROIS DEPARTEMENTS DE 1939 A 1944	396
621. En 1939 et 1940	396
622. Le régime de l'annexion	397
7. LE RETABLISSEMENT ET LA FIN DU REGIME LOCAL (1945-1946)	401
71. LE RETABLISSEMENT DE LA LEGALITE REPUBLICAINE ET AUTRES DISPOSITONS D'ORDRE GENERAL	402
72. L'ASSURANCE MALADIE	405
721. Evolution de la réglementation	405
722. Liste des Caisses d'assurance maladie fin 1945	408
73. L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL	414
731. Remise en fonctionnement des Corporations	414
732. Evolution de la réglementation	415
733. Rajustement des rentes (Ordonnance du 2 novembre 1945)	416
734. Divers	417
7341. Les accidents de déminage	417
7342. L'indemnisation des maladies professionnelles	417
7343. La Clinique des Assurances Sociales	417
74. L'ASSURANCE INVALIDITE-VIEILLESSE	419
741. L'ordonnance du 19 avril 1945	419
742. L'ordonnance du 18 octobre 1945	420
75. L'ASSURANCE DES EMPLOYES	423
751. L'ordonnance du 19 avril 1945	423
752. L'ordonnance du 18 octobre 1945	423
76. LES COTISATIONS	424
8. INTRODUCTION DU NOUVEAU REGIME DE SECURITE SOCIALE	425
81. LES DISPOSITIONS TRANSITOIRES REGIONALES	428
811. Le décret du 12 juin 1946	428
8111. Immatriculation des assurés	428
8112. Recouvrement des cotisations	428
8113. L'assurance maladie	429
8114. L'assurance invalidité-vieillesse	436
8115. Le reclassement du personnel des Caisses	438
8116. Les autorités de surveillance et de contentieux	439
81161. Le départ de M. d'Estournelles de Constant	440
8117. L'assurance volontaire	441
8118. Les régimes spéciaux	442
8119. Le caractère provisoire des dispositions du décret du 12 juin 1946	442
812. Les accidents du travail	442
8121. Le décret du 14 mars 1947	442
81211. Les accidents survenus avant le 1er janvier 1947	442
81212. La tarification	443
81213. La prévention	446
81214. Assurance des chefs d'entreprises et des travailleurs à domicile	447
81215. Les enquêtes d'accidents	447
82. L'EVOLUTION DES STRUCTURES	447
821. La Caisse Régionale de Sécurité Sociale (Caisse Régionale d'Assurance Maladie depuis 1967)	447
822. La Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse de Strasbourg	451
823. Le recouvrement des cotisations - les U.R.S.S.A.F.	451
824. Le régime minier - Evolution	452
825. Le régime agricole - Evolution	455
9. UNE MUTUELLE COMPLEMENTAIRE « OBLIGATOIRE » OU DE LA PERMANENCE DU TRANSITOIRE	459
91. DE L'AISSANCE A LA PENURIE (1946-1967)	460
92. LE RETOUR DE L'ABONDANCE OU DU BON USAGE DES EXCEDENTS (1968-1982)	471
921. L'arrêté de compensation du 23 octobre 1970	471
922. Le financement des indemnités funéraires	472
923. Prestations supplémentaires locales créées entre 1973 et 1974	475
9231. Prélèvement pour financer des secours individuels	475
9232. Interventions en faveur de la réinsertion familiale et sociale des grands handicapés	475
9233. Participation aux frais d'hébergement que doivent supporter les assurés du régime local ou leurs ayants-droit pour suivre une cure thermale	476
9234. Participation au financement d'opérations immobilières de caractère hospitalier	476
924. L'arrêté du 16 janvier 1975	477
925. Proposition de réduction de la cotisation	478
926. Création de nouveaux avantages en faveur des bénéficiaires du régime complémentaire local d'assurance maladie	481

9261. Prise en charge du montant de la réduction opérée en cas d'hospitalisation sur la pension d'invalidité en application de l'article L 321 du Code de la Sécurité Sociale	481
9262. Attribution d'un complément d'indemnité journalière aux assurés en arrêt de travail de plus de 6 mois pour raison de maladie ou d'accident du travail	482
9263. Complément de participation aux frais d'acquisition d'articles d'optique médicale	483
9264. Participation aux frais mis à la charge des invalides et des pensionnés de vieillesse en cas d'intervention d'aides ménagères et d'auxiliaires médicales	483
9265. Prise en charge des bilans de santé des personnes âgées de 60 à 65 ans	483
9266. Financement d'activités d'éducation sanitaire	484
9267. Couverture des frais de gestion afférents au service des nouveaux avantages décidés en 1981	484
927. Les bénéficiaires du régime complémentaire local	484
928. Tableau récapitulatif des participations respectives des CPAM de la région de Sécurité Sociale et des assurés du régime complémentaire local aux dépenses de l'assurance maladie (en pourcentage)	486
929. Indications statistiques	487
9291. Etat comparatif des recettes et des dépenses de 1949 à 1983	487
9292. Revenus versés au fonds régional de réserve provenant des intérêts des fonds placés	488
9293. Evolution du fonds régional de réserve	488
9294. Prélèvements pour financer les indemnités funéraires	489
9295. Prélèvements pour financer les secours individuels	489
9296. Prélèvements pour financer l'action en faveur de la réinsertion sociale et familiale des grands handicapés physiques	489
9297. Prélèvements pour participation aux frais d'hébergement engagés à l'occasion d'une cure thermique	490
9298. Prélèvements pour participation au financement d'opérations immobilières de caractère hospitalier	490
9299. Prélèvements décidés en 1981	491
93. VERS UNE REVISION DECHIRANTE ?	492
ADDENDUM - La situation début janvier 1985	496
POSTFACE	499
ANNEXES :	
Carte de la région	503
Timbres-quittances des années 1891 à 1941	
ABREVIATIONS	
BIBLIOGRAPHIE	
INDEX	
SOMMAIRE	